

Le 04/05/2021 à 17:42, > brugere.18210 (par Internet) a écrit :

M. le commissaire enquêteur ,

Je suis favorable au projet de centrale photovoltaïque "La Brande des Grands Cours" à Arpheuilles (18200) pour les raisons suivantes :

- C'est une contribution à la politique énergétique du pays
- Les nuisances visuelles pour le voisinage sont très limitées (installation au ras du sol masquée par des haies) et nulles à grande distance (contrairement à celles que provoqueraient des éoliennes). Il n'y a pas de nuisances sonores.
- Une activité agricole d'élevage adaptée à la nature du terrain sera maintenue sur le site qui contribuera à maintenir la biodiversité et à faire vivre un jeune agriculteur
- Les revenus financiers bénéficieront à la commune et à la communauté de communes dont les budgets sont particulièrement contraints
- L'installation est totalement et facilement réversible en fin de vie.

Didier Brugère

Charenton-du-Cher